



LIVRET
DU
CITOYEN



Ce jour marque une étape fondamentale de votre long parcours vers la vie d'adulte : vous recevez votre carte d'électeur, symbole tangible de l'acquisition de votre qualité de citoyen français, vous permettant désormais de participer activement à la vie démocratique de notre nation à travers le droit de vote.

En tant que nouveaux citoyens, vous devenez les gardiens de notre avenir collectif et acteurs de la construction de notre histoire commune par l'expression de votre parole et de vos opinions.

Dans une période marquée par de multiples défis, l'exercice de votre droit de vote revêt, plus que jamais, une importance cruciale. Comme le soulignait Georges Clemenceau : « Il faut savoir ce que l'on veut. Quand on le sait, il faut avoir le courage de le dire ; quand on le dit, il faut avoir le courage de le faire ». Ces mots résonnent encore aujourd'hui, rappelant que chaque voix compte dans la construction d'un avenir désirable.

L'héritage de la République française constitue un précieux trésor bâti par nos aînés, et repose sur les principes fondamentaux que vous connaissez : Liberté, Égalité, Fraternité, Laïcité. Bien plus qu'une simple devise, ils incarnent les piliers de notre démocratie et guident l'expression du pouvoir républicain à travers le territoire. Ils sont intrinsèquement liés à l'exercice de votre nouveau rôle de citoyen.

En vous octroyant des droits et devoirs inaliénables, cette citoyenneté, nouvellement acquise, vous attribue une responsabilité inaliénable : celle de se retrouver à la source de la légitimité politique par l'expression de votre vote et détenteur d'une part de notre souveraineté démocratique.

En recevant votre carte d'électeur, vous devenez les premiers acteurs de la démocratie et artisans du changement. J'émetts le souhait que ce moment symbolise le premier pas vers une participation active dans la vie de notre République, et de responsabilisation de chacun face à l'exercice de ses droits. Mais surtout, qu'il incarne une fierté unique : celle d'être dorénavant citoyen français.



Michaël Delafosse

Maire de Montpellier
Président de Montpellier
Méditerranée Métropole

HISTOIRE DE LA DÉMOCRATIE, DE LA RÉPUBLIQUE ET DE LA CITOYENNETÉ EN FRANCE

LA FRANCE EST UNE DÉMOCRATIE

Le Président de la République, les députés, les conseillers départementaux et régionaux, les maires, sont élus au suffrage universel : cela signifie que tous les citoyens, hommes et femmes ayant au

moins 18 ans et disposant de leurs droits civils et politiques, ont le droit de voter et de se présenter aux élections dans les conditions fixées par la loi.

LES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE SONT UNE CONQUÊTE DE L'HISTOIRE

La République est un régime politique dans lequel les dirigeants élus gouvernent au nom du peuple. Elle est fondée sur des lois que tous doivent respecter. L'avènement de la République a été progressif et est le fruit de plusieurs combats.

Le 14 juillet 1789, le peuple de Paris s'empare de la prison royale de la Bastille.

Un an plus tard, le 14 juillet 1790, lors de la fête de la Fédération, cette date du 14 juillet est devenue la date de la fête nationale. À cette époque, a été composé l'hymne national, La Marseillaise. La Marianne est devenue le symbole de la République. Sa statue est placée dans toutes les mairies.

LES PRINCIPES FONDATEURS DE LA RÉPUBLIQUE

La République garantit le respect des principes de liberté, d'égalité et de fraternité (devise) « **La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale** » (art. 1 constitution)

- **Liberté** : l'article 1^{er} de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 déclare que « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ». Principes à valeur constitutionnelle, ils sont protégés et limités dans des cas strictement encadrés par la loi.
- **Egalité** : l'égalité est un principe à valeur constitutionnelle. L'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen dispose que « la loi doit être la même pour tous ». Les personnes dans la même situation doivent être traitées de manière identique.
- **Fraternité** : la fraternité est une valeur morale qui renvoie à la solidarité et au « vivre ensemble », quelle que soit son origine, au sein d'une collectivité de personnes par principe égales en droit et identiques en devoirs.
- **Laïcité** : la laïcité est un principe inscrit dans la Constitution. Elle garantit la liberté de conscience, l'égalité de tous les citoyens quelle que soit leur croyance, la neutralité de l'État à l'égard des religions et le libre exercice des cultes.

LES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE

- **La langue de la République est le français.**
- **Drapeau** : le drapeau tricolore est apparu pour la première fois lors de la Révolution Française en 1789. Le bleu et le rouge sont les couleurs des Parisiens, les premiers à se soulever. Ils encadrent le blanc, la couleur du roi, limitant ses pouvoirs.
- **Marseillaise** : la Marseillaise est un chant patriotique de la Révolution française écrit par Rouget de Lisle en 1792, adopté comme hymne national français, une première fois par la Convention, puis dès le 14 février 1879 sous la 3^e République.



© Ville de Montpellier

- **Marianne** : sous l'apparence d'une femme coiffée d'un bonnet phrygien, la figure de Marianne représente la République française et ses valeurs traduites par sa devise : « Liberté, Égalité, Fraternité ».
- **14 juillet** : la fête nationale du 14 juillet renvoie à l'anniversaire de la prise de la Bastille du 14 juillet 1789, devenue fête nationale l'année suivante sur proposition de La Fayette et adopté par l'Assemblée.



© Ville de Montpellier

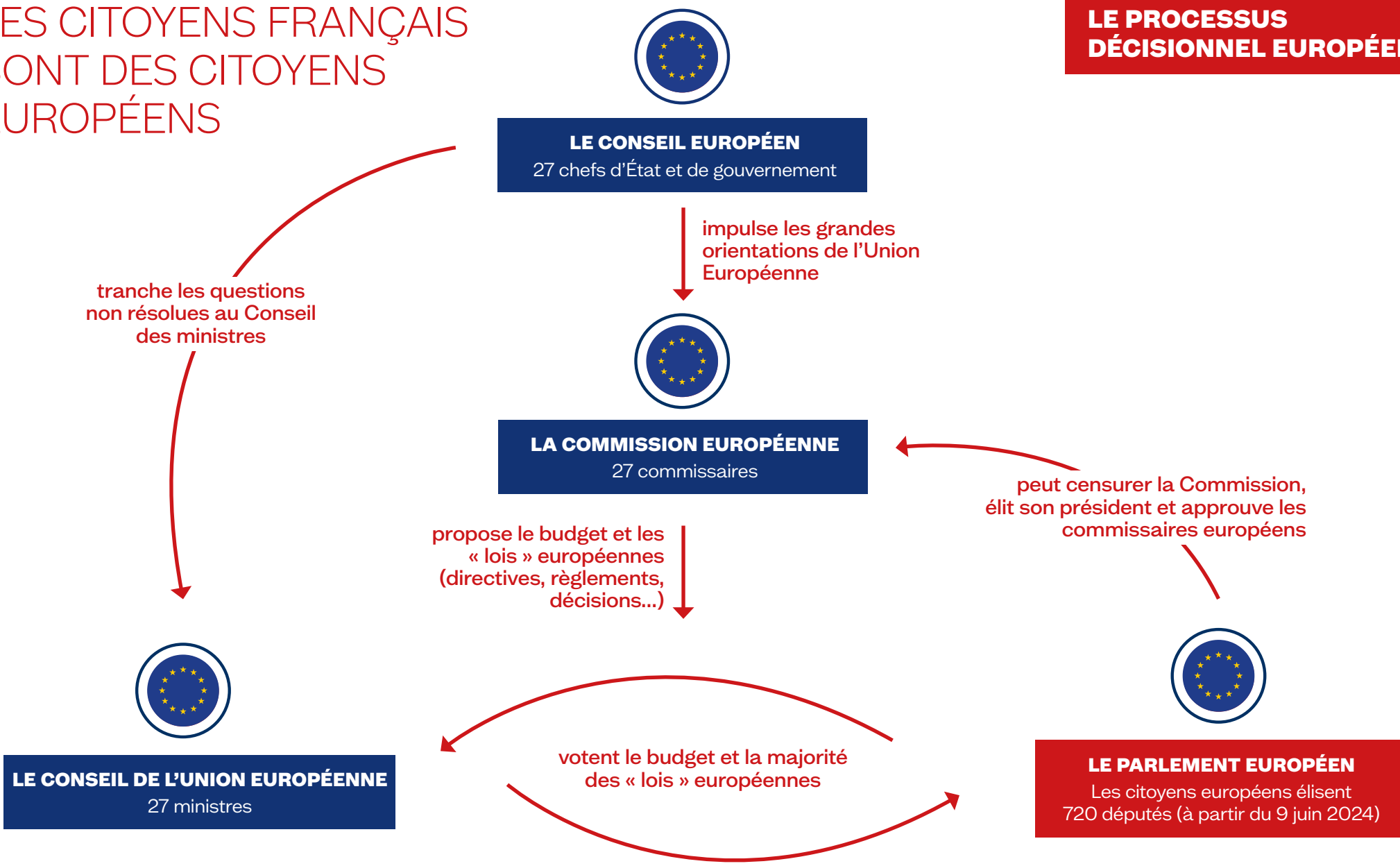


Consulter l'intégralité de la Déclaration
des Droits de l'Homme et du Citoyen
montpellier.fr/ddhc

© PERRA

LES CITOYENS FRANÇAIS SONT DES CITOYENS EUROPÉENS

LE PROCESSUS DÉCISIONNEL EUROPÉEN



« VOUS ÊTES DÉSORMAIS
PARTIE PRENANTE
DE L'AVENIR DÉMOCRATIQUE
DE LA NATION FRANÇAISE
ET BÉNÉFICIEZ
DES DROITS ET DEVOIRS
QUE CELA IMPLIQUE »



Michaël Delafosse

Maire de Montpellier
Président de Montpellier
Méditerranée Métropole

Jeune citoyen



**Cartes des bureaux de vote
de Montpellier**

montpellier.fr/vote